

Délibération n°13-2019

Objet: Tarifs de location des Théâtres «Le Molière» et «Le Péglié» et du Pôle - Théâtre de Gascogne.

Rapporteur: Delphine SALEMBIER

Note de synthèse et projet de délibération :

Les Théâtres «Le Molière» et «Le Péglié» sont soumis à la location; les tarifs ayant été fixés le 28 octobre 2014, par décision n° 2014/10-0096 et modifiés le 1^{er} septembre 2017.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur les tarifs de location de ces deux équipements qui seront fixés à partir du 1^{er} janvier 2019 de la façon suivante:

Types de locataires	MOLIERE	PEGLE	MOLIERE / PEGLE
	Forfait Bâtiment +technique/HT/jour	Forfait Bâtiment +technique/HT/jour	Forfait Agent technique/HT/heure
	ménage+personnel +fluides+matériel	ménage+personnel +fluides+matériel	SSIAP1 et personnel Ville au-delà des 8hrs de travail
Privés et extérieurs	950 € / jour	540 € / jour	27,32 €
Privés montois	500 € / jour 250 € / ½ journée	250 € / jour 175 € / ½ journée	27,32 €
- Associations montoises - Collèges de l'Agglomération - Lycées de l'Agglomération	200 € / jour 100 € / ½ journée	100 € / jour 50 € / ½ journée	27,32 €
Association de l'Agglomération	300 € / jour 150 € / ½ journée	100 € / jour 50 € / ½ journée	27,32 €
- Ecoles montoises - partenaires saisons culturelles	Gratuit 2 fois par an	Gratuit 2 fois par an	27,32 €

Les différents espaces du Pôle peuvent être loués (associations, partenaires, personnes publiques, personnes privées, ...).

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur les tarifs de location du Pôle qui seront fixés à partir du 1^{er} janvier 2019 de la façon suivante:

TARIFS ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES

Espaces Pôle	Forfait bâtiment/HT/jour	Forfait technique/HT/Jour	Cumul/jour HT
	ménage+personnel PCM +fluides	matériel+intermittents +repas+1SSIAP1	
Grande salle (sans terrasse) :	410,00 €	1 520,00 €	1 930,00 €
Salle Création :	380,00 €	963,00 €	1 343,00 €
Hall :	400,00 €	381,00 €	781,00 €
Salle de danse :	120,00 €	381,00 €	501,00 €
Terrasse :	334,00 €		584,00 €
Théâtre de verdure	150,00 €		150,00 €
Forfait : 1 intermittent/repas/jour		271,00 €	31,6 €/tech au-delà de 8h
Forfait : 3 intermittents/repas/jour		813,00 €	31,6 €/tech au-delà de 8h

TARIFS PRIVES ET EXTERIEURS

Espaces Pôle	Forfait bâtiment/HT/jour	Forfait technique/HT/Jour	Cumul/jour HT
	ménage+personnel PCM +fluides	matériel+intermittents +repas+1SSIAP1	
Grande salle (sans terrasse) :	600,00 €	2 124,00 €	2 724,00 €
Salle Création :	440,00 €	1 543,00 €	1 983,00 €
Hall :	470,00 €	1 000,00 €	1 470,00 €
Salle de danse :	180,00 €	1 000,00 €	1 180,00 €
Terrasse :	334,00 €		584,00 €
Théâtre de verdure	250,00 €		250,00 €
Forfait : 1 intermittent/repas/jour		271,00 €	31,6 €/tech au-delà de 8h
Forfait : 3 intermittents/repas/jour		813,00 €	31,6 €/tech au-delà de 8h

**Ayant entendu son rapporteur,
Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil d'administration
A l'unanimité des membres présents,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

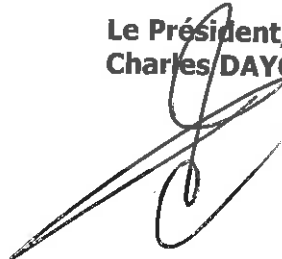
Vu les statuts de la Régie du Théâtre de Gascogne,

Approuve les tarifs de location des Théâtres «Le Molière», «Le Pégly» et du Pôle ci-dessus détaillés.

Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
A saint Pierre du Mont, le 17 janvier 2019

Le Président,
Charles DAYOT



- Transmission en préfecture le 28/01/19
- Affichage le 29/01/19

